



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT

RENEREZH AN HENTOÙ HAG AN DANFRAMMOÙ DILEC'HIAÑ

Mairie de Plouhinec
Madame Solène JULIEN LE MAO
1^{ère} Adjointe au Maire
rue du Général de Gaulle
29780 PLOUHINEC

Douarnenez, le 20 janvier 2025

Objet : Projet de révision du PLU de la commune de Plouhinec

Madame,

En réponse à la demande d'avis formulée le 17 octobre 2024, concernant le projet de révision du PLU de la commune de Plouhinec, je vous informe que le Conseil départemental émet les remarques suivantes :

- Il n'apparaît pas sur les documents graphiques les marges de recul vis-à-vis des routes départementales hors agglomération.
- Il est dommage que des OAP spécifiques sur les lieux-dits Ty Pic et Lambabu ne soient pas réalisées. En effet, nous constatons une urbanisation assez dense de ces secteurs ainsi que de nombreuses réclamations des riverains sur les vitesses excessives pratiquées sur ces axes. Le devenir de ces lieux-dits, la mise en agglomération par exemple, nous semblerait intéressant d'être étudié dans le cadre de la révision du PLU.

Au sein des services du Département, votre dossier est suivi par Catherine THAUSE, Responsable de l'Antenne de Douarnenez, Direction des Routes et Infrastructures de Déplacement, que vous pouvez joindre pour tout renseignement complémentaire, soit par courriel à l'adresse suivante, catherine.thause@finistere.fr, soit par téléphone au 02 98 92 11 32.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Pour le Président et par délégation,
Catherine THAUSE
Responsable de l'antenne
de Douarnenez**